

Enquête Publique du 16 janvier au 16 février 2023

CONCLUSIONS

Périmètres délimités
des abords des
Monuments historiques

Communauté de communes
Cœur de Charente

Commission d'enquête
Jean-Pierre CHAGNON
Gilbert GERMANEAU Alain TEQUI

Le projet concerne donc 15 périmètres délimités des abords (PDA) de 20 monuments historiques situés sur 14 communes et appartenant à 20 propriétaires,

- Constatant que la réglementation a été respectée en particulier l'envoi de notification aux 20 propriétaires concernés en application de l'article R621-93-IV du code du patrimoine;
- Constatant que les dispositions de l'arrêté communautaire du 6 décembre 2022 ont été respectées ;
- Constatant que les conseils municipaux de 14 communes ont émis un avis favorable au présent projet pour les PDA de leur commune respective.
- Constatant que les conseils municipaux de 2 communes ont émis un avis favorable avec réserves au présent projet pour les PDA de leur commune respective.
- Constatant que l'Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine a émis un avis favorable avec réserves au présent projet notamment sur l'absence des dates des classements ;
- Constatant que le conseil communautaire de Coeur de Charente a émis un avis favorable, à l'unanimité, au présent projet lors de la séance du 12 juillet 2022 ;
- Constatant que le propriétaire qui s'est exprimé par écrit n'a pas de remarque à faire ;
- Constatant que personne n'a émis un avis défavorable au projet ;
- Constatant que cette enquête publique s'est déroulée dans un climat calme et serein ;
- Constatant que cette procédure qui s'avère judicieuse, présente des avantages indéniables pour la gestion des futurs dossiers d'urbanisme. En effet, le nouveau découpage des zones tient compte de la réalité du terrain si bien que certains terrains à plus de 500 mètres peuvent désormais être concernés par le PDA. Par contre, certaines parcelles qui étaient dans le périmètre réglementaire de 500 mètres ne sont peut-être plus concernées.

En conclusion, la commission d'enquête émet un **AVIS FAVORABLE**
au projet des 15 périmètres délimités des abords des 20 monuments historiques sur les 14 communes de la communauté de communes de cœur de Charente présentés simultanément avec le PLUi.

Fait à CONFOLENS, le 7 mars 2023

La commission d'enquête

Jean-Pierre CHAGNON

Gilbert GERMANEAU

Alain TEQUI

